Note technique
Opérations d'achat au moyen de bons de carburant

1. Opérations d'achat au moyen de bons de carburant

Plusieurs établissements ont posé des questions relatives aux opérations d'achat et de règlement avec des bons de carburant.

Précisons qu'un bon de carburant est un mode de paiement, au même titre qu'un chèque de banque ou des espèces, avec une différence notable : il permet uniquement de payer des consommations de carburant. Il en résulte qu'un bon de carburant est une **forme de trésorerie.**

On peut se poser les questions suivantes:

- Comment enregistrer dans le système l'achat de bons de carburant (auprès de Naftal par exemple) ?
- Comment enregistrer une consommation de carburant si celle-ci doit être réglée ultérieurement (au moyen de bons d'essence) ?
- Comment enregistrer le règlement du fournisseur de carburant ?

Ces questions amènent tout naturellement à une autre question:

 Y a-t-il un paramétrage préalable du système pour prendre en charge les opérations énumérées ci-dessus ?

1.1. Paramétrage préalable

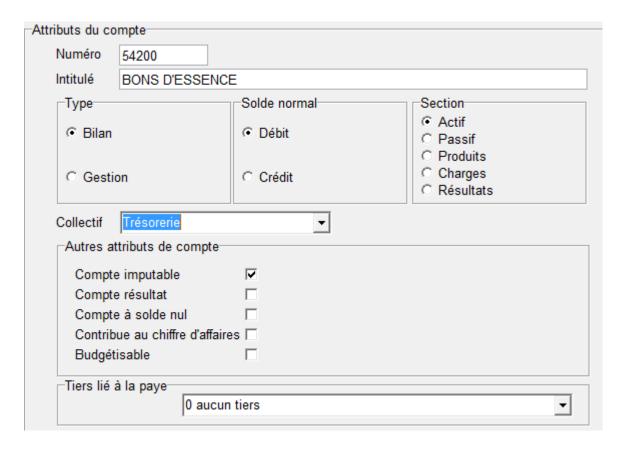
Commençons par répondre à la question du paramétrage. Ce dernier consiste à

- créer le compte de trésorerie correspondant aux bons de carburant
- définir les deux journaux (encaissements, décaissements) associés à ce compte

A. Création du compte de trésorerie

La création d'un compte se fait dans le module COMPTABILITE GENERALE, section PLAN COMPTABLE, option AJOUTER » Le compte BONS DE CABURANT est un compte de quasi-trésorerie, nous allons le faire figurer en classe 5 « Comptes financiers », dans la section « 54 Régies d'avance et accréditifs ». Nous allons par exemple utiliser le compte « 54200 BONS DE CARBURANT ».

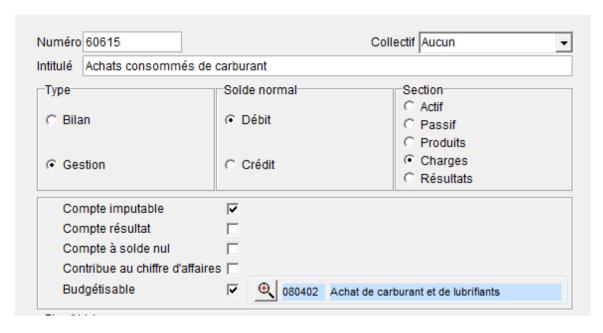
Important: Il faudra bien faire attention à affecter à ce compte l'attribut « collectif » : TRESORERIE.



B. Création du compte de charge

Il faut nous assurer que le compte de charge qui doit enregistrer la consommation de carburant existe. Si cela n'est pas le cas, il faut le créer. Dans la base de données en notre possession, ce compte n'existe pas; nous allons donc le créer. Nous allons prendre le compte « 60615 Consommation de carburant » dans la section « 606 Achat non stockés de matières et fournitures ».

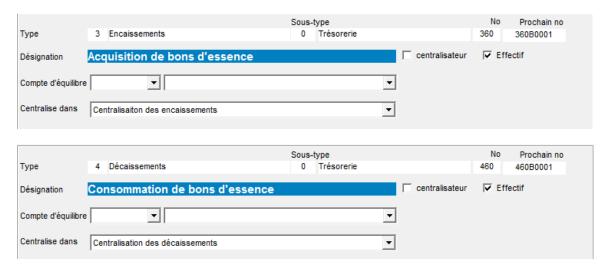
Il faut faire attention à bien indiquer que ce compte est budgétisable »



C. Définition des journaux

Un solde d'un compte de trésorerie est susceptible d'être augmenté par une opération d'encaissement (au moment de l'achat de bons) et d'être diminué par une opération de décaissement (consommation d'un bon au moment du paiement du fournisseur). Il nous faut définir 2 journaux associés au compte 54200 : Acquisition de bons (encaissements, type 3) et Consommations de bons (décaissements, type 4).

La définition des journaux se fait évidemment au moyen du module PARAMETRES | JOURNAUX. Nous allons par exemple créer les journaux 360 et 460.



2. Consommation de carburant

2.1. Achat de bons de carburant à NAFTAL

Cette opération va se faire en 3 étapes

- a) Achat des bons de carburant auprès de Naftal
- b) Paiement de Naftal au moyen d'un mandat
- c) Alimentation du compte de trésorerie BONS DE CARBURANT

Ces opérations vont nécessiter l'utilisation d'un compte de liaison spécifique; par exemple « 5854200 Achat de bons de carburant » avec les attributs suivants :

- Compte à solde nul
- Compte de bilan
- Compte d'actif
- Solde normal créditeur
- Compte non imputable

Achat de bons d'essence auprès de Naftal, soit sous la forme d'un OD Fournisseur (Débit d'un compte de liaison spécifique '5854200 Achats de bons de carburant ») ou d'un décaissement n'affectant pas un tiers (débit de même compte « 585420 »). Dans le premier cas, le fournisseur sera réglé au moyen d'un mandat. Dans le second cas, le fournisseur NAFTAL est réglé directement au moment de l'achat des bons

2.2. Alimentation du compte de trésorerie BONS DE CARBURANT

On peut utiliser l'opération de trésorerie « Encaissement ne concernant pas un tiers » en créditant le compte « 5854200 » du montant des bons acquis.

Règlement du détaillant au moyen de bons

a) Au moment de la consommation de carburant

Cette opération est un « décaissement ne concernant pas un tiers », puisqu'il ne s'agit pas de régler une dette. Elle figure dans la liste des fonctions du module de TRESORERIE (section DECAISSEMENT). Assurez-vous au préalable que le journal « 460 » (défini plus haut) fait partie de votre profil (module DÉCAISSEMENTS).



Pour enregistrer la consommation, il faut sélectionner le journal 460 (Consommation de bons), le compte 60615 (« Achats consommés de carburant »), indiquer le montant et équilibrer l'écriture (bouton) dans compte d'équilibre du journal (54200).

	Compte	Intitulé	Débit	Crédit
	60615	Achats consommés de carburant	1 245.00	0.00
Þ	54200	BONS D'ESSENCE	0.00	1 245.00
г				

b) Consommation avec crédit

Dans le cas où le paiement du fournisseur de carburant intervient après la consommation; par exemple à la fin du mois.

Dans ce cas de figure, il faut

- Créer le dossier du fournisseur de carburant (module FOURNISSEURS);
- Enregistrer la (ou les) consommations (s) sous la forme d'OD fournisseurs (module COMPTABILITE GENERALE) au moment où celles-ci sont constatées
- Enregistrer le règlement du fournisseur (module TRESORERIE, option règlement fournisseur) au moment du paiement.

RÉSUMONS CES OPÉRATIONS

1. Achat de bons de carburant à NAFTAL

1.1. Achat en espèces (Journal 4xx : Décaissements hors tiers)

		DÉBIT	CRÉDIT
5854200	Achat de bons de carburant	1 000.00	
54xx	Régie		1 000.00

1.2. Achat à crédit (OD Fournisseur ou Achat avec Bon de commande)

		DÉBIT	CRÉDIT
5854200	Achat de bons de carburant	1 000.00	
40109	Fournisseurs produits divers		1 000.00

Le fournisseur NAFTAL sera payé selon la méthode usuelle, par mandat.

2. Alimentation du compte BONS DE CARBURANT

		DÉBIT	CRÉDIT
54200	BONS DE CARBURANT	1 000.00	
5854200	Achat de bins de carburant		1 000.00

3. Consommation de carburant

3.1. Règlement au moment de la consommation (Décaissement hots tiers utilisant le journal 460) (exemple consommation pour 600 DA)

		DÉBIT	CRÉDIT
60615	Achat consommé de carburant	600.00	
54200	Bons de carburant		600.00

3.2. Règlement en fin de mois

a) On peut comptabiliser les consommations à chaque consommation par des OD fournisseurs (constater la dette en temps réel)

		DÉBIT	CRÉDIT
60615	Achat consommé de carburant	100.00	
40109	Fournisseur de produits divers		100.00

		DÉBIT	CRÉDIT
60615	Achat consommé de carburant	200.00	
40109	Fournisseur de produits divers		600.00

		DÉBIT	CRÉDIT
60615	Achat consommé de carburant	300.00	
40109	Fournisseur de produits divers		300.00

et régler le total en une fois, à la fin du mois

		DÉBIT	CRÉDIT
40109	Fournisseur de produits divers	600.00	
54200	Bons de carburant		600.00

 b) Comptabiliser les consommations uniquement à la fin du mois (idem 3.1. en totalisant le montant des bons).